



## Le 8 septembre ou la demande d'un chèque en blanc !

**En essayant de provoquer un vote de confiance avant même l'ouverture des discussions parlementaires, François Bayrou avoue l'échec de sa stratégie.** En déplaçant le débat public sur le terrain moral, moralisateur, culpabilisateur, il finit par nous convaincre que les politiques suivies depuis 2017 sont un véritable désastre ! **Le Parlement est donc convoqué en séance extraordinaire le 8 septembre. Le discours du Premier ministre sera lu au Sénat par Madame la ministre d'Etat, Elisabeth Borne.** Si la déclaration de politique générale est adoptée par l'Assemblée Nationale le 8 septembre, le Premier ministre viendra devant le Sénat le 9 et il reviendra alors aux sénateurs de voter à leur tour l'approbation ou non du discours du Premier ministre.

Pour l'heure, c'est François Bayrou qui est en grandes difficultés. Il vient de nous expliquer qu'il a toujours raison et nous invente une nouvelle manière de faire : faites confiance aux idées générales de mon projet de budget et vous aurez ensuite le droit de discuter des mesures que j'envisage ! **Aucun parlementaire ne peut accepter ce marché de dupes qui revient à accorder un chèque en blanc au Premier ministre et au Président les plus impopulaires de la Ve République.**

Des économistes, des professions comme les pharmaciens, les médecins, des dirigeants de PME, des commerçants, des agriculteurs, des gens de culture, des créateurs, des élus de collectivités locales, alertent sur les **conséquences des choix imposés qui reprennent, en les aggravant, les recettes qui ont provoqué la crise que traverse la France.**

**Après la dynamique inédite suscitée par une pétition initiée par une jeune étudiante inconnue du grand public, le 10 septembre commence à s'installer dans le paysage social.** En plein été, la confiance est en train de changer de camp et c'est sûrement la raison pour laquelle le Premier ministre tente une manœuvre pour lui « couper l'herbe sous les pieds ». **Le Premier ministre a cru qu'une conférence de presse suffirait à stopper la montée de la marée.** Il n'a fait qu'une annonce et a choisi ainsi d'avancer la date de son départ. L'opinion publique n'a pas oublié le sens des propositions du Premier ministre : elle l'a compris. Homme du passé, il n'a trouvé qu'un vieux slogan usé : "C'est moi ou le chaos" ! **Si l'on comprend bien le Premier ministre, il redoute tant le chaos qu'il en avance la date au 8 septembre !**

Le peuple n'a besoin d'aucun guide : il doit simplement être entendu !  
Nous avons besoin d'une activité politique et d'une vie parlementaire qui retrouvent un sens !  
**... et il y a du pain sur la planche !**

Gérard Lahellec, le 01/09/2025

**Mais où sont donc passés les prétendus  
défenseurs du monde paysan ?**

Les agriculteurs sont en ce moment en train de subir au moins **trois événements qui montrent que ce n'est pas le trop plein de normes qui les met en difficulté !**

## Parlons d'abord des betteraves.

**Le premier groupe sucrier, Téréos, ferme trois sucreries.** Une à Abbeville (Somme), une autre à Vic (Aisne) et la troisième à Marconnelle (Pas-de-Calais). Au bout, **près de 240 salariés vont perdre leur emploi** et des dizaines de paysans vont arrêter la production de betteraves. Pourquoi ? Non pas pour cause d'interdiction de « l'Acétamipride » mais en raison d'**un règlement européen de 2005 qui oblige la France à réduire sa production de sucre d'au moins 6 millions de tonnes** afin de permettre à des pays tiers d'exporter leur production sucrière vers l'Union européenne sans aucun droit de douane...



À ceci s'ajoute une délibération de l'Organisation mondiale du commerce au profit du Brésil, de la Thaïlande et de l'Australie demandant à l'Union européenne de ne plus soutenir sa production sucrière. **Cette splendeur du libéralisme et du « marché ouvert où la concurrence est libre » a conduit le même groupe Téréos qui licencie en France à s'implanter au Brésil** où il fabrique du sucre de canne qu'il exporte en Europe.

## Prenons un second exemple : La filière laitière.

**Le groupe laitier Lactalis qui bénéficie de 18,6 millions d'euros d'aides publiques selon le rapport de la commission d'enquête sénatoriale rédigé par Fabien Gay, mais compresse les prix du lait à la production,** éjecte des producteurs de nos régions de sa collecte. Après s'être implanté au Brésil au printemps, ce groupe a acquis au mois de juin, le groupe laitier américain Général Mills. Et, il vient d'acquiescer la semaine dernière une entreprise laitière en Nouvelle-Zélande pour une valeur de deux milliards d'euros. Autrement dit, **Lactalis, comme Téréos, veut profiter à plein des traités de libre-échange pour grossir leurs profits tout en étouffant nos producteurs,** avec le projet d'importer du lait et des produits laitiers, du sucre, des biocarburants fabriqués à partir des grandes fermes-usines dans les pays du Pacifique.

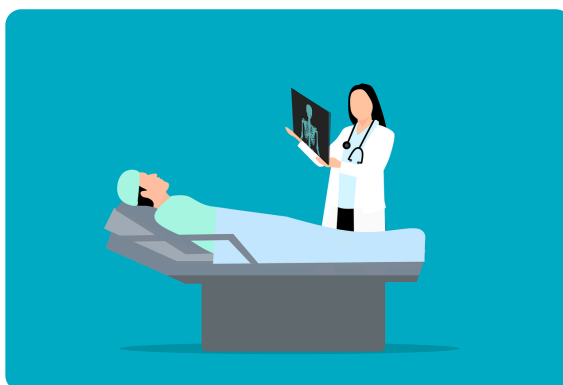
## Prenons un dernier exemple : le blé.

Le prix du blé acheté à la ferme frôlait les 300 euros la tonne en 2022. Il n'est plus aujourd'hui qu'à 180 euros la tonne. Le coût de production moyen d'une tonne est estimé selon les exploitations aux alentours de 220 euros. **Le producteur de blé perd donc de l'argent en travaillant.** Et par ailleurs, continuer à attiser le conflit avec le gouvernement algérien, comme le fait M. Retailleau, va faire de nombreuses victimes parmi nos producteurs de blé car l'Algérie achetait jusque-là la moitié de notre production. Voilà qui coûte cher aux paysans ! **Notre ennemi ce ne sont pas les normes, mais la voracité des prédateurs capitalistes !**

# Rentrée en médecine : le Gouvernement n'ouvre pas assez de postes d'internes !

**J'ai écrit au ministre pour demander la réouverture des négociations sur le nombre de postes d'internes !**

**Le 30 juillet 2025, le ministre de la santé a enfin publié l'arrêté fixant l'ouverture des postes d'internes en médecine pour 2026.** Si je ne peux que me réjouir d'un chiffre en hausse après la forte baisse de l'an dernier, la répartition des postes dans le détail est beaucoup moins réjouissante...



En effet, **le nombre de gynécologues médicaux n'augmente que de 7% quand les places ouvertes en chirurgie esthétique connaissent une hausse de 79%, et ce dans un contexte de déserts médicaux et de tensions dans les services d'urgences...** Concernant la

gynécologie médicale, le gouvernement n'est pas revenu sur la baisse drastique de postes de l'an dernier ! **Or notre département connaît depuis 2010 une diminution de 3/4 de ses effectifs, une pénurie ayant déjà des conséquences sur la santé des femmes** puisque seules 53% des costarmoricaines ont recours au dépistage généralisé du cancer du sein, contre 60% il y a dix ans. J'ai écrit, au ministre, dans la plus extrême urgence, pour demander la réouverture des négociations sur le nombre de postes d'internes ! **Sacrifier la santé de nos concitoyens, en l'occurrence de nos concitoyennes, à des fins économiques ne peut être une option politique !**

**Retrouvez mon interpellation !**

## **Le passage en force de la généralisation des PAS a de lourdes conséquences sur la rentrée des AESH !**



**Je saisis la ministre sur les conditions préoccupantes dans lesquelles semblent être mises en oeuvre, de manière indirecte, les pôles d'accompagnement spécialisés (PAS), en dépit du rejet clair de leur généralisation par le Sénat en juin 2025...**

L'association "AESH en Lumière" m'a alerté sur des courriers adressés à des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) via leur messagerie académique, les informant d'une modification substantielle de leur contrat de travail. Ces courriers imposent la **signature d'un avenant élargissant leur périmètre d'intervention à de nouveaux établissements scolaires**, parfois très éloignés de leur secteur habituel. Il leur est donné un délai pour accepter cette modification, à défaut de quoi ils sont réputés l'avoir refusée, **s'exposant alors à une procédure de licenciement.**

Une telle pratique soulève plusieurs préoccupations. Elle **semble constituer une mise en oeuvre des PAS sans les nommer, contournant ainsi la volonté exprimée par la Haute Assemblée.** Elle contribue également à une dégradation des conditions de travail des AESH, dont les rémunérations restent inférieures au seuil de pauvreté et qui, pour beaucoup, ne disposent pas de moyens de transport personnels. **Cette mobilité imposée, qui aggrave donc la précarité déjà importante de cette profession, porte atteinte au bon fonctionnement de l'école inclusive.** Dans ce contexte, j'ai saisi la Ministre pour qu'elle suspende l'envoi de ces avenants dans l'attente d'une concertation sincère avec les représentants des personnels et des parlementaires, et qu'elle garantisse le respect du dialogue social ainsi que la **stabilité nécessaire à l'accompagnement des élèves en situation de handicap.**

**Ma question en intégralité !**

## **À vos agendas, chers élus !**

Mesdames les élues, Messieurs les élus,  
**J'organise avec ma collègue Annie Le Houérou des moments dans chaque intercommunalité du territoire costarmoricain avec l'ensemble des élus locaux.** Notre souhait est d'aller au plus près de vous. Les réunions sont ouvertes à tous, quelque soit votre territoire d'élection. Elles seront l'occasion pour nous de vous présenter les diverses actions que nous avons menées dans le cadre de nos mandats parlementaires et d'**échanger avec vous sur vos préoccupations, dans l'objectif de mieux les relayer**, au Sénat, là où nous vous représentons. Nous comptons sur votre présence !

**MARDI 02 SEPTEMBRE 18H30 TRÉLIVAN**

Salle Hélène Boucher, 3 rue des Karnuths

**MERCREDI 17 SEPTEMBRE 18H MINIHY-TRÉGUIER**

Salle polyvalente de l'éventail, 8 rue Tossen Ruguel

**JEUDI 18 SEPTEMBRE 18H LOUDÉAC**

Amphithéâtre de Loudéac Communauté, 4/6 boulevard de la gare

**LUNDI 22 SEPTEMBRE 18H GUINGAMP**

Salle des conférences, 11 rue de la Trinité

**JEUDI 25 SEPTEMBRE 18H LANDÉHEN**

Salle Polyvalente, complexe Jean Caro, rue de Mauny

**LUNDI 29 SEPTEMBRE 18H GOUAREC**

Salle polyvalente, 11 rue Nationale

**VENDREDI 03 OCTOBRE 18H CHATELAUDREN**

Salle Petit Echo de la mode, 2 Rue du Maillet

**JEUDI 09 OCTOBRE 18H SAINT-BRIEUC**

Petite salle de Robien, place Octave Brillaud



**GÉRARD LAHELLEC  
ANNIE LE HOUÉROU**

*Engagé.e.s pour les territoires*

**À vos côtés en circonscription !**



**Au concours départemental du  
Cheval Breton à Lamballe !**

[Plus d'infos](#)



**Au comice agricole de  
Moncontour à Bréhand !**

[Voir plus !](#)



**À l'inauguration du streetpark de Lanvallay !**

[En savoir plus !](#)



**À Plouaret pour l'inauguration de la résidence Adèle !**

[Pour approfondir](#)



**À l'inauguration de la yourte de l'école Maria Chevalier sur la commune de Mellionec**

[Pour les plus curieux](#)



**À l'inauguration des travaux de re-naturation du Léguer sur le site du moulin de Traou Hi !**

[Détails](#)



**À l'édition 2025 de Terre Attitude organisé par les jeunes agriculteurs du 22 !**

[Informations](#)



**À Plouëc du Trieux pour inaugurer les premières phases de la revitalisation du bourg !**

[Explications](#)



**Au stade du Roudourou à Guingamp pour le premier match de rugby de son histoire !**

[Plus d'infos](#)



**À la commémoration de la fin des hostilités de la guerre à La Pie en Paule**

[Voir plus !](#)

## RESTONS EN CONTACT !

Pour en savoir plus quotidiennement sur mes interventions au Sénat, mes déplacements à vos côtés et mes engagements, rejoignez-moi sur :



Venez me rencontrer et me faire part de vos problématiques et initiatives :

*Permanence parlementaire :*

*1 ter rue du 71<sup>e</sup> régiment d'infanterie, 22000 Saint-Brieuc*

*Tél: 02 96 63 03 48*

*Mail: [v.girondeau@clb.senat.fr](mailto:v.girondeau@clb.senat.fr)*

[Se désinscrire](#)